



## **BUDGET 2025**

### **Message d'investissement**

Objet : Mise en séparatif Broillet

Message : Suite à de nombreux problèmes, notamment des pollutions et des inondations de bâtiments, un crédit d'étude de CHF 70'000 avait été obtenu lors de l'assemblée des budgets de décembre 2024.

Les résultats de cette étude démontrent qu'il est nécessaire de remplacer l'ensemble du réseau d'assainissement du secteur du Broillet. Cela inclut à la fois les eaux claires, les eaux usées, ainsi que la réfection des routes, puisque la majorité des canalisations seront installées sous les voies de circulation. Un montant conséquent est également prévu pour des travaux de paysagisme afin de remettre en état les espaces touchés par les travaux.

Étant donné qu'il s'agit d'un coût estimatif, nous proposerons au législatif un vote de principe lors de l'assemblée des budgets, puis de soumettre le crédit définitif au vote lors de l'assemblée des comptes, sur la base des montants fournis par les offres des entreprises. Cela permettra d'éviter d'éventuelles mauvaises surprises et d'éviter la nécessité de demander un crédit additionnel.

Crédit demandé : CHF 2'200'000.00

Financement : Liquidités ou emprunt si nécessaire

Amortissement : 1.25 %

Intérêts : 2 %

Charges annuelles : CHF 71'500.00

Durée : 80 ans

Compte de charge : 7201.5032.03